

## ATTESTATION DE RÉUSSITE

du parcours d'autoformation en ligne

**Acquérir des bases en prévention des risques professionnels**

délivrée le 23/10/2019

**Numéro 59788**

décernée à :

**Monsieur Bernard VINCENT**

qui a validé le(s) module(s) suivant(s) :

- **S'initier à la prévention des risques professionnels**

Le chef du département Formation  
Gérard Moutche



Nous vous informons que l'édition de votre certificat/ attestation de formation est faite sous votre responsabilité.  
Ce document ne peut être modifié ni dans sa forme ni dans son contenu.  
Modifier ce document de quelque façon que ce soit constitue un faux susceptible de poursuites pénales (article 441-1 du code pénal)